

Conseil du CPAS du jeudi 24 février 2022 à 19h30

Le Président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui aura lieu le jeudi 27 janvier 2022 à 19h30.

En raison de la crise Corona, cette réunion sera organisée de façon digitale via la plateforme TEAMS.

Ordre du jour

Séance publique

Questions générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du bureau permanent.

2. Approbation modification de l'organigramme communal et CPAS

Le cadre du personnel a été examiné en tenant compte du transfert de compétences des instances supérieures vers les autorités locales. En conséquence, certains ajustements sont apportés à l'organigramme.

Séance à huis clos

Finances

3. Rapport sur la gestion des débiteurs 2021 CPAS de Fourons

Le rapport sur la gestion des débiteurs 2021 du CPAS est soumis au conseil communal conformément à l'article 177 du décret sur les collectivités locales.

Questions générales/administratives

4. Notification bureau permanent

Le conseil prend note du bureau permanent du 25 janvier en 08 février 2022.

Salutations amicales,

Hilde Broers

Président